



SERVICES PARTAGÉS CANADA

Demande de prix pour

Carnets de notes pour Service correctionnel Canada

N° de l'invitation	2BH985391/A	Date	24 janvier 2020
N° de modification	001		
N° du fichier GCDOcs	2BH985391	N° de référence du SEAOG	PW-20-00903911
N° de référence du client	21120-20-3417836	N° de la demande	46050

Bureau de distribution	Services Partagés Canada 180 Kent Street, 13 ^{ème} étage Ottawa, Ontario K1P 0B5	
Autorité contractante (L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante.)	Nom	Jackie Nelson
	N° de téléphone	613-462-8594
	Courriel	Jacquelin.nelson@canada.ca
	Adresse postale	180 Kent Street, 13 th Floor Ottawa, Ontario K1P 0B5
Date et heure de clôture	Mardi 28 janvier 2020 à 14:00h	
Fuseau horaire	Heure de l'Est (HNE)	
Destination – des biens ou services	Veuillez consulter l'annexe C	
Facturation	À insérer lors de l'attribution du contrat.	
Adresse de courriel pour la présentation d'une soumission avant les dates de clôture provisoire et définitive	Jacquelin.nelson@canada.ca	
nom et signature de l'entreprise		



DEMANDE DE PRIX MODIFICATION NO. 001

La Présente modification No. 001 vise à répondre aux questions

Question 1

À l'annexe A (a) (i) La Couronne accepterait-elle l'Intel Core i5-8365U au lieu d'Intel Core i5-8350U?

Réponse 1

Oui. Ce sera acceptable.

Question 2

À l'annexe A (h) (d) La Couronne accepterait-elle l'adaptateur USB-C à VGA pour permettre au port VGA de l'ordinateur portable?

Réponse 2

Oui. Ce sera acceptable.

Question 3

À l'annexe A (n) (ii) La Couronne accepterait-elle la version 10 de Windows 1803 au lieu de la version 1607, la version 1607 n'est pas compatible avec les processeurs de 8e génération. S'il vous plaît voir la référence : « <https://docs.microsoft.com/en-us/windows-hardware/design/minimum/windows-processor-requirements> »

Réponse 3

Le Canada est conscient de la corrélation de compatibilité entre les générations de processeurs et les versions de mise à jour Windows. Afin d'être conforme, OEM doit avoir maintenu la compatibilité du pilote de périphérique pour mettre à jour la version 1607 avec son processeur de 8e génération basé sur l'appareil. À ce stade, le client ne peut pas mettre à jour sa version déployée après 1607.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT INCHANGÉS